

LE JEU DE SOCIETE FRICSOL

Les finances solidaires offrent la possibilité aux citoyens de s'engager dans la construction d'une société économiquement plus juste et plus transparente, en leur offrant des alternatives de placement de leur argent au travers de l'épargne solidaire. Elles contribuent à la création d'activités économiques individuelles ou collectives portant une démarche de solidarité, de proximité et d'innovation sociale en France ou dans les pays du Sud. Elles permettent aussi à des personnes, rencontrant des difficultés d'accès aux circuits bancaires classiques, d'entreprendre. Elles permettent le développement local en soutenant l'implantation d'entreprises à forte plus value sociale, environnementale ou culturelle sur tous les territoires.

Le Conseil général, qui accompagne depuis 2005 le développement de l'économie sociale et solidaire, s'est engagé en partenariat avec tous les acteurs concernés, à promouvoir les finances solidaires auprès du grand public et des créateurs d'entreprises par des actions de communication :

- créer un outil d'information sur l'épargne solidaire permettant aux épargnants de choisir un placement par thématique, selon les niveaux de risque et d'engagement souhaités : <http://www.ille-et-vilaine.fr/epargner-solidaire>
- organiser des manifestations dans les pays sur les finances solidaires : 4 événements en 2009 :
 - o 10 octobre : conférence et témoignages au Salon Ile et Bio à Guichen
 - o 9 novembre : randonnée des finances solidaires à Rennes (organisation Presol)
 - o 12 novembre : conférence et témoignages sur les finances solidaires à Rennes
 - o 25 novembre à 20h à la Mutuelle des pays de Vilaine: conférence et témoignages "Epargner solidaire: investir localement" à Redon (Semaine Envie d'entreprendre).
- créer un jeu de société pédagogique sur les finances solidaires : FricSol.

Le jeu FricSol s'adresse à tous mais plus particulièrement aux jeunes, adultes de demain, dans l'objectif de les sensibiliser aux enjeux de solidarité et de les faire réfléchir sur le sens à donner à la notion d'argent. Il prône des valeurs de coopération et de partage entre les joueurs, à l'inverse des valeurs dominantes de compétition et d'individualisme, pour encourager la réussite collective. Ce jeu repose sur la simulation et permet aux joueurs de se mettre dans la peau de créateurs d'entreprise et de financeurs pour expérimenter de manière ludique la réalité professionnelle des créateurs et la place des finances solidaires dans le soutien à ces initiatives économiques.

1. Les partenaires impliqués dans la création du jeu

Ce jeu de société a été créé avec une quinzaine de collégiens du Conseil départemental des jeunes. Le projet s'est déroulé sur deux ans, en 2007 et 2008. Ce groupe a bénéficié d'un accompagnement spécifique, financé par le Département, sur les enjeux de solidarité et les finances solidaires, à travers les interventions d'une animatrice du Centre rennais d'information pour le développement et la solidarité entre les peuples (Cridev) et d'un membre de l'association des Clubs d'investisseurs pour une gestion alternative et locale de l'épargne solidaire de Bretagne (Cigales).

Le pilotage de l'ensemble du projet a été assuré par la Mission économie sociale et solidaire du Conseil général, avec le concours d'une stagiaire sur deux ans.

Le groupe de travail sur les finances solidaires, mis en place par le Département avec l'ensemble des structures concernées (établissements financiers, institutions financières solidaires, structures d'accompagnement à la création d'entreprises), a suivi son déroulement et a activement participé aux tests du jeu.

L'édition du jeu a été assurée grâce à la participation de plusieurs partenaires financiers : DIIESSES, Macif, Fondation du Groupe Chèque Déjeuner, Caisse des Dépôts, Crédit Coopératif, Crédit Mutuel de Bretagne, Caisse d'Épargne, Crédit Agricole.

2. La diffusion du jeu

Le jeu, édité à 1 000 exemplaires, est un outil de sensibilisation et d'animation qui sera diffusé à l'échelle du département et au niveau national auprès de personnes relais formées, s'engageant à participer à sa diffusion et à fournir au Département des éléments d'évaluation de son impact. Des séances de découverte du jeu et des finances solidaires sont organisées chaque semaine. Le cahier pédagogique permet une appropriation rapide de l'outil.

Des animations ont été organisées en mai et juin 2009 dans les collèges des 15 jeunes ayant participé à la conception du jeu, en octobre aux salons Tam Tam de Rennes et Ile-et-Bio de Guichen, à la 2^{ème} Conférence de la CPCA à Carhaix...

Une communication a été assurée auprès de :

- l'ensemble des collèges, lycées, universités, centres de formation d'Ile-et-Vilaine,
- les structures d'accompagnement à la création d'entreprises du département : CCI, Maisons de l'emploi, Boutique de gestion, Coopératives d'activité et d'emploi...
- les financeurs solidaires : Cigales, Adie, BDI/France Active, Nef, Presol, Finansol (site national de référencement des produits d'épargne solidaires)...
- les structures locales et départementales de l'économie sociale et solidaire : Chambre régionale de l'économie sociale, Union régionale des sociétés coopératives, fédérations et unions des associations, pôles de développement de l'économie sociale et solidaire...
- les Pays, les Départements, les Régions, les délégués régionaux de la DIIESSES
- le réseau des 22 Chambres régionales de l'économie sociale
- le réseau national d'information sur le développement Ritimo (labellisation en cours).

Contact : Anne Le Tellier
Chargée de mission économie sociale et solidaire
Conseil général d'Ile-et-Vilaine
Hôtel du Département - 1 Avenue de la Préfecture
CS 24218 - 35042 RENNES CEDEX
Tél : 02 99 02 20 52
anne.le-tellier@cg35.fr